

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

CONVERTIBLE BOND EUROPE SMALL CAP, un Compartiment de la SICAV PARVEST

Classe « X Capitalisation » - code ISIN LU0265279371

Ce Fonds est géré par BNP PARIBAS INVESTMENT PARTNERS LUXEMBOURG, qui fait partie du Groupe BNP Paribas

Objectifs et politique d'investissement

Le Fonds cherche à accroître la valeur de ses actifs à moyen terme en investissant dans des obligations convertibles émises par des sociétés européennes ou des sociétés exerçant leurs activités en Europe. Il peut s'agir de petites ou de grandes capitalisations. Le Fonds se concentrera sur les émissions de petite taille.

Le Fonds est activement géré et, en tant que tel, peut investir dans des titres qui ne sont pas intégrés dans l'indice, le THOMSON REUTERS Convertible Europe (RI).

Les revenus sont réinvestis de manière systématique.

Les investisseurs peuvent demander le rachat de leurs parts sur une base quotidienne (les jours ouvrés bancaires au Luxembourg).

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible ← Rendement potentiellement plus faible | Rendement potentiellement plus élevé → Risque plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

- Les données historiques pourraient ne pas constituer une indication fiable pour l'avenir.
- La catégorie de risque d'un Fonds constitue un indicateur et non un objectif ni une garantie. Elle est susceptible d'évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus basse n'indique pas un placement sans risque.
- Pourquoi le Fonds relève-t-il de cette catégorie précise ?
Les obligations convertibles relèvent à la fois du marché d'actions et du marché des taux d'intérêt. Le profil de risque et de rendement se situe entre le profil de risque de ces deux marchés.
- Plus le risque est élevé, plus l'horizon d'investissement recommandé est long.

D'autres risques importants pour le Fonds, mais qui ne sont pas adéquatement pris en considération par l'indicateur, sont décrits ci-dessous :

- Risque lié au crédit :** Ce risque concerne la capacité d'un émetteur à honorer ses engagements : la révision à la baisse de la notation d'une émission ou d'un émetteur peut entraîner une chute de la valeur des obligations au sein desquelles le compartiment a investi.
- Risque de liquidité :** Ce risque découle de la difficulté de vendre un actif à un cours de marché juste et au moment souhaité en raison d'un manque d'acheteurs.
- Risque de contrepartie :** Ce risque est associé à la capacité d'une contrepartie à une transaction financière d'honorer ses engagements comme le paiement, la livraison et le remboursement.
- Risque lié aux instruments dérivés :** En investissant dans des instruments dérivés négociés de gré à gré ou cotés, le Fonds vise à couvrir et/ou donner un effet de levier au rendement de sa position. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que l'effet de levier augmente la volatilité du compartiment.

Pour plus d'informations sur les risques, veuillez vous référer à la section « Risques d'investissement » du prospectus du Fonds, disponible sur www.bnpparibas-ip.com.



Frais

Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les frais de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	Non
Frais de sortie	Non

Il s'agit du montant maximum pouvant être prélevé sur votre capital (avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué).

Frais prélevés sur le Fonds chaque année

Frais courants	0,21 %
----------------	--------

Frais prélevés sur le Fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Non
---------------------------	-----

Le montant des **frais courants** communiqué ici est une estimation. Compte tenu des changements récemment intervenus dans la structure des frais, une estimation est préférée à un chiffre a posteriori.

Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il ne comprend pas :

- Les frais de transaction du portefeuille, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le Fonds à l'achat ou à la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.

En cas de conversion, aucune commission ne sera imputée.

Pour en savoir plus sur les frais et commissions, veuillez consulter la section « Frais et commissions » du prospectus du Fonds, disponible à l'adresse www.bnpparibas-ip.com.

Performances passées



- Les chiffres relatifs aux performances sont indiqués par classes d'actions, dont la VNI a été calculée en permanence pendant la période du 1er janvier au 31 décembre.
- Les performances passées ne constituent pas un indicateur pour l'avenir.
- Les frais courants du Fonds sont compris dans le calcul des performances passées.
- La classe d'actions a été créée le 12 décembre 2006.
- Les performances passées ont été calculées en EUR.
- Les rendements sont basés sur la valeur nette d'inventaire et le revenu distribuable réinvesti.

Informations pratiques

- Dépositaire : BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES (Luxembourg)
- De plus amples informations concernant le Fonds, y compris le dernier Prospectus, les derniers prix publiés des actions, le rapport annuel et le rapport semestriel, peuvent être obtenues, sans frais, en anglais, auprès de BNP PARIBAS INVESTMENT PARTNERS LUXEMBOURG ou en ligne sur www.bnpparibas-ip.com.
- La législation fiscale luxembourgeoise peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.
- La responsabilité de BNP PARIBAS INVESTMENT PARTNERS LUXEMBOURG ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.
- Les investisseurs peuvent effectuer des conversions entre des Fonds de PARVEST. Veuillez consulter le prospectus ou contacter votre conseiller financier pour de plus amples informations.

Ce Fonds est agréé au Grand-Duché de Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 31 mars 2015.



BNP PARIBAS
INVESTMENT PARTNERS

The asset manager for a changing world